

Bicyclette, VTC

Activité à encadrement renforcé (Sauf dans l'enceinte de l'école)	OUI
Cycle 1	OUI
Cycle 2	OUI
Cycle 3	OUI

Procédures administratives

Nature de l'activité :

* pratique de roue à proximité de l'école sur un terrain sécurisé et sur route.

* lorsque la bicyclette est utilisée comme moyen de déplacement en groupe pour se rendre dans un lieu d'activités, aucune qualification particulière n'est exigée.

En revanche, le taux minimum d'encadrement renforcé pour le cyclisme sur route est exigé /RECOMMANDATIONS DÉPARTEMENTALES : jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant. Au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant, supplémentaire pour 6 élèves.

Textes de références	<p>Circulaire du 13-6-2023 MENE2310475C Organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées</p> <p>Circulaire interministérielle n° 2017-116 du 6-10-2017 Encadrement des activités physiques et sportives</p> <p>Note de service n°84-027 du 13.01.1984 (la bicyclette pour les déplacements en groupe)</p> <p>Code de la route : décrets n°69-150 du 15.02.69, n°5-967 du 10.09.85</p> <p>Notes de service n°85-65, BOJS n°10 19.05.85, n°87-287, BOEN n°34 du 01.10.87, BO n°6 du 15.09.97</p>
Taux minimum D'encadrement RECOMMANDATIONS DÉPARTEMENTALES	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole agréé* ou un autre enseignant. Au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves
Qualification	<p>L'enseignant : il reste le responsable pédagogique de sa classe</p> <p>Intervenant extérieur agréé : rémunéré ou bénévole.</p> <p>Le maître peut enseigner cette activité qui se déroule sous sa responsabilité et il doit être assisté par un intervenant extérieur qui doit être agréé par le Directeur Académique et autorisé par le directeur d'école.</p> <p>Intervenants rémunérés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -B.E.E.S. et BPJEPS ACTIVITÉS DU CYCLISME, avec mention VTT si pratique du VTT -E.T.A.P.S. avec compétences reconnues <p>(*) Intervenants bénévoles : Vérification de qualification suite à un stage sous la responsabilité des IEN et mise en œuvre par le CP EPS de circonscription</p>
Sécurité et conditions de pratique	<p>Avant l'activité :</p> <p>Adapter les bicyclettes à la taille de chacun des enfants</p> <p>Vérifier la conformité et l'état du matériel (pneus, patins de freins...)</p> <p>Pendant l'activité :</p> <p>Respecter un espace de 3 à 5 mètres entre chaque enfant</p> <p>Sécurité active :</p> <p>Maîtriser l'équilibre de l'engin et l'utilisation des freins et dérailleurs</p> <p>Utiliser un freinage progressif en maintenant en permanence deux doigts sur les leviers de freins</p> <p>Equilibrer le poids du corps sur les deux pédales horizontales, et non sur la selle</p> <p>Centrer son regard sur l'espace avant, et non sur le guidon ou la roue avant, pour anticiper le comportement face à une difficulté éventuelle.</p> <p>Site d'accueil : espace délimité, circuit aménagé</p> <p>Equipement vestimentaire : pantalon souple mais pas ample, chaussures de sport</p> <p>Equipement technique : casques protecteurs</p> <p>Reconnaître l'itinéraire peu de temps avant la sortie.</p> <p>Prévoir un itinéraire de substitution.</p>

	<p>Prévoir un itinéraire adapté aux capacités des enfants et excluant les routes dangereuses.</p> <p>Prévoir un accès facile à des points de secours et d'alerte.</p> <p>Prévoir les n° de téléphone d'urgence et de l'école (carte téléphonique, pièces de monnaie, téléphone portable...).</p> <p>Se renseigner sur les prévisions météorologiques (annulation possible).</p> <p>Sur route, la distance à respecter entre chaque groupe d'élèves doit être suffisante, pour permettre à un véhicule de s'intercaler entre chaque groupe.</p> <p>Prévoir 1 trousse de secours.</p> <p>Sur route, prévoir un véhicule accompagnateur avec feux de détresse allumés, placé derrière les groupes.</p>
Remarques particulières	Renseignements complémentaires auprès du CPC-EPS

Bicyclette, VTC

Activité à encadrement renforcé (sauf dans l'enceinte de l'école)	OUI
Cycle 1	OUI
Cycle 2	OUI
Cycle 3	OUI

Recommandations pédagogiques

Lieux d'activités	<p><u>Site d'accueil</u> :</p> <p>Cycles 1 et 2 : lieu fermé à la circulation et réservé à l'usage scolaire</p> <p>Cycle 3 * : terrain naturel, pistes cyclables ou voies réservées à la circulation automobile.</p> <p>* Accessible également aux classes mixtes CE2/CM avec accord préalable du CPC EPS</p>
Recommandations pédagogiques	<p>Prévoir avant la sortie une unité d'apprentissage de la bicyclette de 10 à 15 séances (maîtrise de l'équilibre, utilisation des freins, des dérailleurs...)</p> <p>L'organisation, la longueur, la durée, la difficulté, le rythme des déplacements seront adaptés au niveau des élèves</p>
Sécurité	<p>Avant l'activité</p> <p>Prévoir les horaires de départ et de retour</p> <p>Reconnaître l'itinéraire avec des points de regroupement</p> <p>Prévoir un itinéraire de substitution</p> <p>Adapter les VTC à la taille de chacun des enfants</p> <p>Vérifier la conformité et l'état du matériel (pneus, patins de freins...)</p> <p>Se munir d'une trousse de secours</p> <p>Prévoir un portable comme moyen d'alerte d'urgence</p> <p>Se renseigner sur les conditions météorologiques</p> <p><u>Sur site éloigné</u> : prévoir un véhicule d'accompagnement à un endroit adéquat pour intervenir rapidement, se munir d'une trousse de réparation.</p> <p>Pendant l'activité</p> <p>Respecter le code de la route</p> <p>Respecter un espace de 3 à 5 mètres entre chaque enfant</p> <p>Se déplacer par groupe de 6 élèves maximum</p> <p>Placer à l'avant, un élève capable d'imprimer un rythme moyen adapté au niveau de pratique du groupe</p> <p>Positionner l'adulte en serre-file qui passera en tête lors de passages délicats</p> <p>Sécurité active :</p> <p>Maîtriser un freinage progressif en maintenant en permanence deux doigts sur les leviers de freins</p> <p>Equilibrer le poids du corps sur les deux pédales horizontales, et non sur la selle</p> <p>Centrer son regard sur l'espace avant, et non sur le guidon ou la roue avant, pour anticiper le comportement face à une difficulté éventuelle</p>
Conditions de pratique	<p><u>Equipement vestimentaire</u> : pantalon souple mais pas ample, chaussures de sport, vêtement de pluie</p> <p><u>Equipement technique</u> : - casques protecteurs obligatoires</p> <p>- bidon d'eau et aliments énergétiques</p> <p>A l'école primaire, le cyclisme peut être pratiqué dans des situations différentes :</p> <p>1 - Cas particulier : Moyen de déplacement vers un lieu d'activité (cf. note de service n° 84 – du 13 / 1 / 1984)</p> <p>2 - Ateliers de découverte et d'initiation dans la cour de l'école</p> <p>3 - Le cyclotourisme : randonnée à bicyclette sur route.</p> <p>4 - Le vélo tout terrain (V.T.T.).</p>
Remarques	Renseignements complémentaires auprès du CPC-EPS